

Le français en Tunisie : Comment le nommer?

Mansour Saya

Université de Toulouse-Le Mirail
CELEC-CEDICLEC-GERFLINT

Dès le lendemain de l'indépendance (immédiatement après avoir créé et consolidé les fondements de la nation nouvelle) la Tunisie a donné la "priorité" à la question de l'enseignement. La reconquête de la souveraineté nationale devait nécessairement s'accompagner d'une reprise en main de l'institution scolaire et universitaire afin de répondre aux attentes et aux besoins du peuple.

L'équipe dirigeante tunisienne de l'époque, formée au prestigieux collège SADIKI¹ et dans les universités françaises, avait un programme ambitieux en matière d'enseignement et d'éducation; elle s'élevait à la fois contre la nostalgie de «la gloire des ancêtres» et «les déracinés» partisans de la francisation. Son programme se résumait dans une formule simple, sans ambiguïté: généraliser l'expérience du collège SADIKI en officialisant le bilinguisme et le biculturalisme. Ce n'est pas un hasard d'ailleurs si le président H. Bourguiba, un des pères fondateurs de la francophonie, avait choisi le collège SADIKI pour annoncer le 25 juin 1958 les grandes lignes de la réforme de l'enseignement que le gouvernement venait de mettre sur pied. Concrètement, cette réforme de l'enseignement présentait quatre points-clé: au chaos juridique et à la diversité des structures éducatives léguées par le Protectorat français elle substituait un enseignement unifié, au caractère non national elle opposait un enseignement enfin renationalisé, à l'inadaptation du système colonial d'enseignement elle substituait un enseignement adapté aux besoins nationaux, enfin à la faible scolarisation des Tunisiens elle opposait un vaste projet de démocratisation de la scolarisation. Il n'est pas question de dresser ici un bilan, même partiel, de l'enseignement tunisien après les différentes réformes qui ont fait l'objet d'importants travaux (Sayah M, 1986, 1994; Laroussi F, 1991; Brahim A., 1994). Cet article propose un essai d'évaluation du rôle du français dans ce pays.

Enjeu historique

Français langue seconde? Français langue étrangère? Français langue d'enseignement? Français langue enseignée? Français langue de culture? Difficile d'en décider. Les instructions officielles elles-mêmes hésitent à choisir entre langue de communication, langue de culture, première langue étrangère... un flou terminologique plane sur son statut et toutes ces dénominations, à la fois multiples et mouvantes, traduisent bien la réticence des décideurs et la complexité d'une situation dont les aspects éducatifs ne sont que des indices sensibles. De par son enracinement dans la tradition linguistique tunisienne, le français continue de jouer un rôle prépondérant dans bien des domaines sensibles de la vie des Tunisiens.

Ainsi, il est:

- la langue de transaction par excellence dans le secteur économique

- le principal voire le seul moyen d'accès aux connaissances scientifiques et techniques
- langue de combat et de débat dans une société exangue et somnolente depuis l'arrivée des militaires au pouvoir en novembre 1987
- langue de culture, elle continue d'être le vecteur d'une création littéraire relativement abondante.

Bien que le processus d'arabisation² poursuive avec peine son cours, le français continue à servir d'outil de travail privilégié dans la vie économique et financière. Certaines administrations publiques, malgré des notes émanant des détenteurs du pouvoir politique à ce sujet, continuent de l'adopter dans le fonctionnement quotidien de leurs services car, pour des raisons bien précises, l'élite tunisienne formée en France ou par la langue française ne peut faire que ce choix. Cela dit, une crise de confiance s'est installée entre Paris et Tunis après les élections présidentielles en octobre 1999. Prenant prétexte du scrutin qui accreditait Ben Ali de 99,94% des votes, la presse écrite et audiovisuelle française n'avait pas été tendre avec la Tunisie de la junte militaire, dénonçant sans ménagement les atteintes aux droits de l'Homme, l'absence de liberté, la pratique de la torture et l'affairisme de certains clans mafieux proches du «chef de l'Etat». En représaille, une campagne odieuse et scandaleuse d'arabisation sauvage a été lancée dans le pays: selon une décision dictatoriale émanant du 1^{er} Ministre publiée en décembre 1999 dans le journal officiel, l'arabe devra progressivement remplacer le français, qu'il s'agisse de la correspondance administrative, des réunions, des imprimés mis à la disposition du public, des enseignes de magasins, des cabinets médicaux, des pharmacies... L'arabe devra sans délai remplacer le français. C'est vrai également dans le secteur informatique «l'arabisation» des logiciels et des documents destinés à l'informatique devait être achevée à la fin de l'année 1999. Après cette date, les ordinateurs devront fonctionner en arabe sauf autorisation spéciale du 1^{er} Ministre. Tout cela au nom de l'arabisation du milieu environnant comme si ce dernier avait besoin d'être surarabisé alors que le français est la langue d'enseignement et la langue enseignée dans ce pays depuis plus d'un siècle. Le français langue d'enseignement renvoie à un espace géoculturel bien défini, celui de la francophonie,

«le français n'a de sens pour la jeunesse francophone du sud que dans la mesure où la connaissance de cette langue permet à cette jeunesse de se former, de se perfectionner, de travailler avec efficacité et de mieux vivre. Le temps béni où le jeune africain apprenait la langue de Molière parce qu'elle est belle, parce qu'elle lui permettrait d'obtenir un diplôme et de trouver un emploi dans la fonction publique, ce temps béni est révolu. Aujourd'hui, le jeune africain attend de la pratique du français qu'elle lui permette d'appréhender les connaissances théoriques et pratiques, d'acquérir les savoir-faire dont il a besoin pour travailler efficacement»
écrivait F. Malrieux³.

L'influence française n'est pas franchement subie, ni simplement acceptée, elle est souhaitée et aimée. Elle est objet de désir et objet d'amour; langue présente sur les cinq continents, le français en francophonie est la langue du développement social et économique, le ciment de la solidarité et du progrès, langue étrangère de communication internationale. C'est pourquoi il est dispensé dans les institutions tunisiennes à caractère scientifique et technique comme les facultés des sciences, de médecine et de pharmacie, les écoles d'ingénieurs et les IUT. Il touche particulièrement les sciences humaines en termes de besoins méthodologiques, de bibliographies et de recherche approfondie. Son importance réside dans le fait qu'il couvre totalement le cursus éducatif tunisien, à des doses variables cependant. Il dépend aussi et surtout, dans une large mesure, aussi bien de l'arbitraire de la décision politique que de la progression du processus de l'arabisation⁴. «Les Tunisiens bilingues, c'est à dire ceux qui ont reçu une double formation arabo-

musulmane et franco-occidentale, faisait remarquer A. Brahim, paraissent en effet subir un certain partage de personnalité et se sentir autres et «plus compliqués», que les autres citoyens. Cette marginalité entraîne chez eux un certain malaise, mais aussi une certaine lucidité qui leur permet en particulier de saisir d'une manière relativement objective l'évolution de la situation linguistique du pays»⁵. Eu égard aux remarques précédentes, le français investit, en Tunisie, toutes les sphères du savoir auxquelles l'arabe n'a pu encore accéder. Le bilinguisme (arabe-français) en vigueur dans le primaire et le secondaire entraîne une dichotomie à l'université. Les unilingues d'arabe, les plus chanceux, obtiennent au terme de leur cursus des débouchés; mais ces derniers restent peu valorisants par rapport aux critères locaux (professeurs de lettres, flics et superflics, avocats ou cadres moyens...). En revanche, ceux qui ont mené leurs études en français accèdent naturellement à des emplois pourvus d'avantages matériels et psychologiques (ingénieurs, architectes, médecins, pharmaciens, informaticiens...). La persistance vivace du français en Tunisie n'est pas un simple reliquat colonial ou un butin de guerre. Il est surtout un outil précieuse d'acquisition du savoir moderne et de communication internationale, une fonction que la langue arabe ne paraît pas encore apte à assurer aussi efficacement. Il nous semble également que le français reste le vecteur essentiel des relations de la Tunisie avec l'étranger en général et avec la France en particulier, compte non tenu de ses relations avec les pays arabes, ce qui signifie qu'il joue le rôle d'instrument de communication économique et politique avec l'extérieur. Mais au delà de cette double fonction de moyen de communication internationale et d'instrument d'acquisition des connaissances scientifiques qu'il a toujours exercés, cette langue permet à l'apprenant tunisien quelles que soient son origine sociale et sa spécialité, de structurer sa pensée et de discipliner sa sensibilité. Par son aptitude à initier l'usage de l'esprit critique et du discernement des valeurs, du sens esthétique et de la puissance spéculative, il façonne la personnalité profonde des Tunisiens, suscitant chez eux, à l'égard de la langue et de la culture arabes, une attitude franchement novatrice. Sur un tout autre plan, culturel et idéologique, le français semble jouer le rôle de langue d'ouverture, langue qui, en maintenant un bilinguisme de fait, évite au pays un monolithisme qui risque d'enfermer sa jeunesse dans une identité nationale, éthique et religieuse. «L'exotisme linguistique voire la francophonie, c'est l'esthétique du divers» prophétisait H. Bourguiba. Mieux connaître l'autre de l'intérieur dans sa langue et dans son imaginaire, ce n'est pas renoncer à soi. C'est au contraire accroître la pluralité des mondes, la diversité des récits et surtout le respect des différences. L'enjeu est de taille. Le français, n'étant qu'une langue étrangère bénéficiant d'une situation particulière du fait de considérations objectives, joue une fonction identitaire au niveau des individus : une fonction de construction et de défense de personnalités fortes, malgré la manipulation et la coercition directe exercées par le pouvoir dictatorial sur les sans-pouvoir.

Enjeu politique

L'usage du français dans l'acte de parole interpersonnelle, dans le discours parallèle, est secret-défense de droit du citoyen tunisien, dans un contexte qui vise à la destruction des individualités bien affirmées par l'embrigadement, et pour les jeunes qui rêvent à distance ... Le français reste la langue de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, la langue des droits de l'Homme et du citoyen. Face à cet enjeu, le jeu de la langue ou des langues n'est jamais étranger. Moyen de progrès au début du Protectorat, arme politique pendant le mouvement national pour la libération du pays puis moyen de développement de la Tunisie indépendante, le français est considéré actuellement, par les intellectuels tunisiens, comme la voix des sans-voix, une arme de guerre pour exporter la cause tunisienne en dehors des frontières contre l'autoritarisme d'un Etat illégitime, mafieux et corrompu. Au lieu de lui fixer un statut et d'améliorer ce qu'on aurait choisi de conserver dans le respect de l'identité culturelle originale, tel ou tel courant politique rétrograde le désigne à l'imagerie populaire «comme un monstre marin qui surgirait de temps en temps». Il en sera malheureusement ainsi, chaque fois que l'on traitera, du moins en Tunisie, du bilinguisme en général, en se laissant aller aux impressions éphémères que procure une

observation non contrôlée de la réalité socioculturelle caractérisée par un bilinguisme arabe-français qui se greffe sur une pluriglossie arabe dialectal / arabe intermédiaire / arabe standard moderne / arabe classique. En Tunisie, les rapports entre les langues en présence sont loin d'être stables et définitivement établis. Selon les secteurs de la vie publique ou même les activités particulières d'un seul et même individu, ces rapports sont constamment remis en cause. De même, selon le niveau social de l'individu, le prestige de l'une ou l'autre langue varie. La réalité économique et sociale intervient de manière décisive dans la détermination du plus ou moins grand prestige. «Les sujets parlants hiérarchisent les produits linguistiques en fonction des profits et des avantages matériels et symboliques qu'ils leur procurent. On distingue ainsi, d'un côté les variétés qui représentent a priori une valeur forte dans les champs dominants de l'interaction sociolinguistique, c'est le cas de l'arabe standard moderne, du français et de l'anglais, et d'un autre côté les variétés qui ont une valeur faible, c'est le cas des différents dialectes»⁶. Le phénomène auquel nous assistons actuellement est un phénomène «d'acculturation», en principe librement consentie puisqu'il s'agit d'une action délibérée des décideurs tunisiens depuis l'accession de leur pays à l'indépendance. L'argument souvent invoqué pour justifier cette «acculturation» est qu'il fallait, pour mettre sur pied un Etat moderne, emprunter à l'Occident ses valeurs culturelles puisqu'elles avaient déjà fait preuve de leur efficacité, en effet, il n'est jamais interdit de construire sa propre demeure avec un matériau étranger. Ce phénomène n'a depuis cessé d'élargir les zones d'influence de la langue et la culture françaises, et ce malgré les réticences et les résistances opposées par les nouveaux détenteurs du pouvoir à les promouvoir, que ce soit dans l'enseignement ou dans la quasi-totalité des activités sociales. Cependant, l'attachement à la langue française, même s'il est parfois perçu comme un stigmate de cette acculturation, n'en demeure pas moins la preuve d'une adaptation au monde moderne. «Parler français, dit A. Sayad, et à plus forte raison pouvoir le lire et l'écrire, reste encore aujourd'hui la condition non seulement de la réussite sociale et économique mais aussi pour beaucoup le moyen de la simple insertion dans le monde moderne»⁷. Les pratiques des locuteurs tunisiens en français se caractérisent par une grande variété. Le degré de maîtrise de cette langue, comme les structures qui la caractérisent, varient selon de nombreux paramètres: appartenance géographique des locuteurs (ville/ campagne), appartenance sociale et professionnelle (riche/ pauvre, ouvrier/ cadre), formation scolaire et universitaire (bac+/ bac -), si bien qu'il est difficile, en l'absence d'enquêtes sociolinguistiques systématiques, de dessiner un modèle qui rendrait compte des comportements communicatifs des Tunisiens. «Parlant occasionnellement le français sans être jamais en situation de le lire ou de l'écrire, les locuteurs tunisiens s'installent dans une langue intermédiaire voire un francarabe, produisant des configurations fixes, économiques et valides, mais incorrectes ou inacceptables du point de vue de la norme»⁸.

La Tunisie est entrée depuis 30 ans dans un processus d'arabisation dite progressive qui a desservi la langue et la culture arabes; cela étant, la langue de Molière reste une langue tout à fait privilégiée, qui investit les champs de la pratique sociale et dont les enjeux sont en rapport avec l'appropriation du capital matériel et symbolique, qui sont respectivement les champs de l'économie et de la culture modernes. S. Garmadi a montré que «le français est à l'œuvre dans la langue arabe, bousculant sa syntaxe et sa morphologie, que la langue de la presse, mais aussi celle du roman, de la poésie maghrébine d'expression arabe est traversée de part en part par la langue française en concluant que les œuvres littéraires en langue française illustrent l'abandon de la langue française classique et présentent une langue française étrangère à elle-même»⁹. Et on note une transposition en arabe standard moderne des schémas et des expressions appartenant à la langue française. Au plan lexical par exemple, on observe essentiellement, l'apport d'une terminologie correspondant aux nouvelles inventions. L'arabe standard moderne et le français sont de facto des langues écrites et les masses munies de leurs seules langues parlées en sont exclues. Les locuteurs dépourvus de cette compétence légitime sont rejetés des univers sociaux ou condamnés au silence. «Il s'agit d'une distribution inégale du capital linguistique»¹⁰. Et si l'on peut être d'accord avec l'idée d'André Martinet

selon laquelle le monde de demain devra, pour être efficace et moderne, être largement bilingue, on ne saurait le faire sans ajouter: à condition que la langue ou les langues étrangères soient secondes ou d'appoint et que soit plus enracinée la langue nationale de chaque pays. «Un bilinguisme dans un sens «positif» et non «sauvage» est indispensable à notre époque» faisait remarquer C. Fitouri¹¹. Le bilinguisme doit pouvoir, en les combinant intelligemment, lier la langue de culture nationale à une langue étrangère de grande communication¹².

Conclusion

Le multilinguisme nous semble une arme qui entretient la diversité. C'est la stratégie du faible face au fort: maîtriser la langue d'usage dominante permet de mieux défendre l'identité attachée à la langue d'origine. D'autre part rien ne serait pire, dans la période incertaine ouverte par le 11 septembre, que d'identifier indistinctement un peuple tout entier, son opinion ou sa presse à la politique suivie par son gouvernement. Apprendre la langue française c'est aussi mieux connaître les Français et les peuples francophones dans leur récit du monde, à la fois différent et semblable au nôtre, à coup sûr plus complexe, plus ouvert, moins replié que les structures diplomatiques et les institutions étatiques n'en donnent l'impression. Le monde multilingue est une richesse à préserver, tant dans l'intérêt des individus que des collectivités présentes et à venir. Pour y contribuer, l'aménagement linguistique devra prendre en compte tous les facteurs, car la question est complexe, notamment en joignant l'indispensable (respect identitaire, fondement du développement de l'être et de la société, articulation harmonieuse des langues en présence) à l'idéal (plurilinguisme fonctionnel, promoteur d'ouverture vers l'altérité, l'universel, la modernité), dans une perspective de paix¹³. La position privilégiée de la Tunisie «carrefour des cultures et des civilisations» permet d'inclure de façon «naturelle» l'enseignement d'une seconde langue dans un cadre interculturel. Et les Tunisiens ont la chance de pratiquer deux langues fédératrices, le français et l'arabe, qui les mettent en rapport avec deux mondes même si ces deux langues restent à nos yeux mal apprises et mal enseignées dans certains cas. Mais ces deux langues n'ont pas le même statut; le français n'étant qu'une langue étrangère qui bénéficie d'une situation particulière du fait des considérations historiques.

L'utilisation de la langue française ne se fait pas au détriment de la langue arabe; l'une et l'autre occupent des positions complémentaires dans un projet de développement global prenant en compte la promotion des différents secteurs de la vie nationale (administration, économie, culture, information, formation...). Cette langue (le français) porte les plus beaux mots du monde: la solidarité, la tolérance, le respect de la personne humaine, l'attachement à la diversité des cultures. Boutros Boutros-Ghali proclamait que :

*«le français est, dans la mémoire des peuples, une langue 'non-alignée' je dis parfois 'subversive': la langue de la révolte contre l'injustice, l'intolérance et l'oppression».*¹⁴

*«Le français n'est pas une langue comme une autre disait S. Abou. Il n'est pas non plus une langue qu'on puisse remplacer par une autre à laquelle on peut substituer par décret n'importe quelle autre langue, au nom des intérêts immédiats, pour peu qu'on ait conscience de la spécificité culturelle des pays du Maghreb [...] il accuse une nette tendance au trilinguisme chez les jeunes générations. En même temps, il dévoile les fonctions respectives spontanément assignées à chacune des trois langues en présence: l'arabe littéral langue officielle et langue de culture; le français langue de communication, de formation et de culture; l'anglais langue de communication internationale et d'information. L'avenir est peut-être à ce type de trilinguisme.»*¹⁵

En Tunisie, une grande partie de l'élite, à n'importe quel niveau et de n'importe quel

bord, est formée dans la langue française et pétrie de sa culture et personne, hormis le pouvoir en place, ne semble remettre en cause la présence de cette langue, et encore moins la culture scientifique et technologique quelle est censée transmettre. Tout changement hâtif voire arbitraire de ce statu quo risque d'entraîner pour la société tunisienne des bouleversements socioculturels dont il est difficile d'évaluer les conséquences.

«La Tunisie, terre de souvenirs, terre de semences» disait Bourguiba.

Entre le respect total des uns et le refus catégorique des autres, la langue française trouve sa juste place. Elle ne saurait, et d'ailleurs elle n'y songe pas, se substituer ni à cette langue de mémoire et de commémoration qu'est l'arabe, ni à la civilisation qu'elle exprime si bien. Mais elle peut essayer, en offrant ses engrais et ses ferments, en inséminant quelques unes des substances nutritives dont elle est porteuse génétiquement, de jouer pleinement son rôle de langue seconde pour exprimer certaines inquiétudes justifiées d'une grande partie de la société tunisienne actuelle.

«La langue française fonde et anime la conscience francophone. Elle légitime le sentiment d'appartenance à une même communauté et de participer à son avenir. Avenir qui sera pour l'essentiel tributaire de la volonté et de la conscience de la jeunesse de vivre en francophonie. Cette conscience sera d'autant plus active qu'elle ne limitera pas son objet aux valeurs du passé si prestigieuses soient-elles, mais se nourrira des multiples apports de travaux menés en commun, d'opérations effectives, de solidarités concrètes pour le présent et l'avenir. Le champ du développement apparaît comme le terrain privilégié de l'implantation et de l'épanouissement de cette conscience francophone»¹⁶.

Mais pour que le français soit réellement une langue d'ouverture et d'avenir en Tunisie, il faudrait que l'espace francophone soit véritablement ouvert et engagé dans un dialogue avec les autres espaces linguistiques et culturels. Le combat pour la francophonie ne prendra véritablement son sens dans ce pays que s'il est aussi un combat pour la libre circulation des personnes et des idées disait Senghor. Apprendre le français, langue étrangère à statut privilégiée ou langue seconde, c'est faire la découverte progressive et lente de l'altérité et par un juste retour des choses, c'est aussi apprendre à mieux percevoir sa vraie place dans le monde.

BIBLIOGRAPHIE

- Abou, S. Le problème de la diglossie, Revue Internationale/cultures/ cahiers d'histoire mondiale, Paris, UNESCO, 1972, XIV (IV), 833-843
- Abou, S; Kasparian, C.; Haddad, K. Anatomie de la francophonie libanaise, AUPELF-UREF, Université Saint-Joseph, FMA, Montréal, 1996
- Amsalle, J.L. Vers un multiculturalisme français, L'empire de la coutume, Paris, Aubier, 1996
- AUPELF-UREF L'explosion du multimédia: un défi pour la francophonie, Universités, 18, 1, mars 1997 [a]
- Baggioni, D. Langues et nations, Paris, Payot, 1997
- Bayart, J.F. L'illusion identitaire, Paris, Fayard, 1996
- Beaucé, T. (de) Nouveau discours sur l'universalité de la langue française, Paris, Gallimard, 1988, Le Monde Actuel
- Boukous, A. Société, langues et cultures au Maroc, Enjeux symboliques, Casablanca, Najah Al-Jadida, 1995
- Bourdieu, P. Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques, Paris, Fayard, 1982

- Boutros-Ghali, B. Discours à l'occasion de l'inauguration du salon "expolangues 1999", Paris, 27/01/1999
- Boutros-Ghali, B. Intervention lors du sommet de Maurice, in Gallet, Pour une ambition francophone, le désir et l'indifférence, Paris, L'Harmattan, 1995, 161-165
- Calvet, L.J. Les politiques linguistiques, Paris, PUF, 1996
- Calvet, L.J. Pour une écologie des langues du monde, Paris, Plon, 1999
- Derbal, M; Tamine, J.P. Apprentissage du français par les adultes en milieu bilingue, Horizons Maghreb, 1984
- Dumont, P. Le français langue africaine, Paris, Karthala, 1990
- Dutourd, J. A la recherche du français perdu, Paris, Plon, 1999
- Fitouri, C. Biculturalisme, bilinguisme et éducation, Paris, Delachaux et Niestlé, 1983
- Hagège, C. L'enfant aux deux langues, Paris, Odile Jacob, 1996
- Kazadi, N. L'Afrique afro-francophone, Paris, Didier Erudition, 1991
- Lajmouri, A. Enseignement de la langue française au Maroc et dialogue des cultures, Horizons Maghreb, 1984
- Laroussi, F. Jugements épilinguistiques sur la langue maternelle: Une stigmatisation en cache une autre, Peuples méditerranéens, 79, avril-juin 1997, Paris, 141-152
- Miled, M. Tunisie, des liens passionnels avec le français, Le Français dans le Monde, 302, 1999, 12-13
- Moatassime, A. Arabisation et langue française au Maroc, Paris, PUF, 1992
- Moreau, M.L. Sociolinguistique, Concepts de base, Paris, Mardaga, 1997
- Petit, J. Francophonie et don des langues, Reims, Presse Universitaire de Reims, 1998
- Renard, R. Une éthique pour la francophonie, questions de politique linguistique, Paris, Didier Erudition/ Mons, CIPA, 2000
- Sayad, A. Bilinguisme et éducation en Algérie, Cahiers du centre de sociologie européen, 1967, 205-220
- Sayah, M. Le dualisme linguistique arabe-français vu par les écoliers tunisiens, Analyses, 7, 2000, 257-269
- Sayah, M. Bilinguisme et enseignement du français en Tunisie, Toulouse, AMAM, 1997
- Sayah, M. Quelques aspects de la didactique du français dans l'enseignement secondaire tunisien, thèse d'État, Université de Toulouse-Le Mirail, 1994
- Wilmet, M. Une certaine idée du français, Français et Société, 4, 1992, 7-23

Notes:

¹ Le collège SADIKI avait mis en place avec succès un enseignement laïque et bilingue; c'est lui qui avait formé les cadres de la Tunisie indépendante et constitué les bases de l'enseignement actuel.

² Nous remarquerons une prise de conscience de l'opinion publique tunisienne, pour qui l'arabisation a été utilisée comme moyen pour tenir à l'écart les enfants scolarisés des couches populaires en les obligeant à apprendre l'arabe standard moderne à forte dose alors que les enfants des classes aisées sont formés dans les écoles françaises où le français est dispensé dans de très bonnes conditions ce qui leur facilite l'accès aux études supérieures en France.

³ Cité par R. Renard in Une éthique pour la francophonie, questions de politique linguistique, Paris, Didier Erudition, 2000, p.268

⁴ La décision d'arabiser visait à remplacer la langue française par la langue arabe, alors que le problème était beaucoup plus complexe puisqu'il ne se pose pas uniquement en termes linguistiques mais, aussi et surtout, en termes culturels et politiques et que la mise en cause du français entraînait de graves conséquences sociales, politiques et culturelles.

- ⁵ Brahim, A. Linguistique contrastive et fautes de français, Tunis, Publications de la faculté de lettres de la Manouba, 1994, p.15
- ⁶ Boukous, A. Société, langues et cultures au Maroc, Enjeux symboliques, Casablanca, Najah Al-Jadida, 1995, pp.15-16
- ⁷ Sayad, A. Bilinguisme et éducation en Algérie, in Cahiers du centre de sociologie européen, 1967, p.216
- ⁸ Derbal, M. ; Tamine, J.P. Apprentissage du français par les adultes en milieu bilingue, Horizons Maghreb, 1984, p.46
- ⁹ cité par Lajmouri, A. Enseignement de la langue française au Maroc et dialogue des cultures, Horizons Maghreb, 1984, p.20
- ¹⁰ Bourdieu, P. Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques, Paris, Fayard, 1982 p.42-46
- ¹¹ Fitouri, C. Biculturalisme, bilinguisme et éducation, Paris, Delachaux et Niestlé, 1983, p.135
- ¹² C'est nous qui soulignons
- ¹³ Lettre de la Francophonie, 84, 7/95, 12
- ¹⁴ Discours prononcé à l'occasion de l'inauguration du salon «expolangues », Paris, 1999
- ¹⁵ Abou, S.; Kasparian, C.; Haddad, K. Anatomie de la francophonie libanaise, AUPELF-UREF, Université Saint-Joseph, FMA, Montréal, 1996 p.6
- ¹⁶ R. Renard, Une éthique pour la francophonie, questions de politique linguistique, Paris, Didier Erudition, 2000, p.336